

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

### 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

#### 1.1 Identifiant du produit

|                                |   |
|--------------------------------|---|
| Nom du Produit:                | Toner utilisé dans les Cartouches Xerox pour imprimante Lexmark   |
| Numéro de la fiche de données: | 3-1240 1. 2. 1  |
| Code du Produit:               | 106R01549, 106R01550, 106R01551, 106R01552, 106R01553, 106R01554, 106R01555, 106R01556, 106R01557, 106R01558, 106R01559, 106R01561, 106R01562, 106R02336, 106R02337, 106R02652, 106R02653, 106R02654, 006R03156, 006R03179, 006R03208 |
| Nom du produit chimique:       | Aucun   |
| Produits applicables:          | E230, E250, E260, E330, E350, E360, E450, E460, T420, T430, T520, T620, T630, T640, T644, T650, T654, X264, X342, X363, X36, X463   |

#### 1.2 Utilisations appropriées identifiées de la substance ou du mélange et des utilisations non préconisées

Toner

#### 1.3 Détails du fournisseur de la fiche technique sur la sécurité

|                         |   |
|-------------------------|---|
| Nom du Fournisseur:     | XEROX   |
| Adresse du Fournisseur: | Immeuble "Le Jade"<br>253 Avenue du Président Wilson<br>93211 La Plaine Saint-Denis Cedex<br>Français |
| Téléphone:              | 01 55 84 67 81  |
| Télécopie:              | 01 55 84 79 28  |
| Personne Responsable:   | Responsable Qualité, Sécurité et Environnement  |
| Email:                  | ehs-europe@xerox.com  |

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

O.R.F.I.L.A. (Centre Antipoisons) : Tél: 01 45 42 59 59

### 2 Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

- Non classifié

#### 2.2 Éléments d'étiquetage

- Aucun

#### 2.3 Autres dangers

- Pas de danger prévu sous des conditions d'utilisation normales

### 3 Composition/informations sur les composants

#### 3.1 Mélanges

| Nom du produit chimique  | Concentration | CAS No.    | EC No.    | Danger*                | Symboles            |
|--------------------------|---------------|------------|-----------|------------------------|---------------------|
| Résine de poliéster      | 70-85%        | -          | -         | Aucun                  | Aucun               |
| Magnétite                | 7-15%         | 1317-61-9  | 215-277-5 | Aucun                  | Aucun               |
| Noir de carbone          | 3-8%          | 1333-86-4  | 215-609-9 | Aucun                  | Aucun               |
| Cire                     | 1-5%          | -          | -         | Aucun                  | Aucun               |
| Oxyde métallique         | <3%           | -          | -         | Aucun                  | Aucun               |
| Dérivé acide salicylique | <2%           | 42405-40-3 | 403-360-0 | H228, H302, H400, H410 | GHS02, GHS07, GHS09 |

\*Voir Section 16

### 4 Premiers secours

#### 4.1 Description des mesures de premiers soins

- Déplacer le sujet à l'air frais
- Donner 200-300mls (une demi-pinte) d'eau à boire
- Si la substance a touché les yeux, les laver immédiatement avec beaucoup d'eau

## 4 Premiers secours (....)

- 4 .2 Symptômes et effets les plus importants, à la fois graves et retardés
    - Pas dangereux
  - 4 .3 Indication de consultation médicale et de traitement spécial quelconques nécessaires
    - Non applicable
- 

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

- 5 .1 Matériel d'extinction
    - Ininflammable. En cas d'incendie utiliser un média d'extinction propre aux conditions environnantes
  - 5 .2 Dangers particuliers provenant de la substance ou du mélange
    - En cas d'incendie, ne pas respirer les fumées
    - Peut former des mélanges de poussières/d'air explosifs
  - 5 .3 Conseil pour les pompiers
    - Pas d'information disponible
- 

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6 .1 Précautions personnelles, matériel de protection et procédures d'urgence
    - Eviter de soulever la poussière
  - 6 .2 Précautions pour la protection de l'environnement
    - Pas de précautions spéciales requises pour ce produit
  - 6 .3 Méthodes et matériel pour confinement et nettoyage
    - Le toner, comme toute poudre fine, peut présenter des risques d'explosion s'il est en suspension dans l'air. Il faut donc neutraliser toutes les sources de chaleur en premier lieu si un nuage de toner se forme par accident
    - Utiliser un aspirateur pour enlever l'excès de toner, puis laver à l'eau froide car l'eau chaude fixe le toner
  - 6 .4 Référence aux autres sections
    - Aucun
- 

## 7 Manipulation et stockage

- 7 .1 Précautions pour manutention sans danger
    - Pas de précautions spéciales requises pour ce produit
  - 7 .2 Conditions de stockage sans danger, y compris toute incompatibilité
    - Conserver dans un endroit frais et sec
  - 7 .3 Usage(s) final/finaux particulier(s)
    - Les systèmes d'impressions xérogaphiques
- 

## 8 Contrôles de l'exposition au produit/protection personnelle

- 8 .1 Paramètres de contrôle
    - Limites d'exposition Xerox : 2,5mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière inhalable; 0,4 mg/m<sup>3</sup> (moyenne pondérée sur 8 heures) de poussière respirable
  - 8 .2 Contrôle de l'exposition
    - Pas de précautions spéciales requises pour ce produit
- Contrôle de l'exposition professionnelle
- Pas de précautions spéciales requises pour ce produit
-

---

## 9 Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

- Apparence: poudre noire
- Odeur: Sans odeur
- pH - non applicable
- Point d'ébullition - non applicable
- Pression vapeur - non applicable
- Densité de la vapeur - non applicable
- Point de fusion : >110°C
- Insoluble dans l'eau
- Point d'inflammabilité - non applicable

### 9.2 Autres informations

- Aucun

---

## 10 Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

- Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.2 Stabilité du produit chimique

- Considéré comme stable en conditions normales

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Aucunes réactions dangereuses connues si utilisé selon l'usage prévu

### 10.4 Conditions à éviter

- Pas de précautions spéciales requises pour ce produit

### 10.5 Matériaux incompatibles

- Aucun

### 10.6 Produits à décomposition dangereuse

- Aucuns produits de décomposition connus

---

## 11 Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

#### Inhalation

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par inhalation

#### Contact avec la peau

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie cutanée ; ni irritation ni sensibilisation au test du patch sur l'homme

#### Contact avec les yeux

- Les tests sur d'autres toners contenant les composants de ce toner ne font pas apparaître de risques d'irritation pour les yeux

#### Ingestion

- Les tests sur des toners contenant des substances semblables ou de même type ne font pas apparaître de risques de toxicité aiguë par voie orale

#### Cancérogénicité

- Cancérogène: aucun

#### Mutagénicité

- Pas de preuves d'effets mutagéniques

---

## 12 Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

- Selon les données disponibles, la substance n'est pas nocif à la vie aquatique
- IC50 (algue) >100 mg/l (72 hr)

## 12 Informations écologiques (....)

### 12 .2 Persistance et dégradabilité

- Pas biodégradable rapidement

### 12 .3 Potentiel de bioaccumulation

- La bioaccumulation est non significatif

### 12 .4 Mobilité dans le sol

- Insoluble dans l'eau

### 12 .5 Résultats de PBT et évaluation vPvB

### 12 .6 Effets nocifs divers

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement
- 

## 13 Considérations relatives à l'élimination

### 13 .1 Méthodes de traitement des déchets

- Pas de précautions spéciales requises pour ce produit
- La mise en décharge réglementée est la méthode d'élimination recommandée
- En cas d'incinération prendre soin de ne pas provoquer la formation de nuage de poussière

#### Classification

- Code Européen des déchets: 08 03 18
- 

## 14 Informations relatives au transport

### 14 .5 Dangers pour l'environnement

- Présente peu ou pas du tout de danger à l'environnement

### 14 .6 Précautions spéciales pour l'utilisateur

- Non classifié comme dangereux pour le transport

### 14 .7 Transport en vrac selon l'annexe II de MARPOL73/78 et le recueil IBC

- Ne s'applique pas
- 

## 15 Informations réglementaires

### 15 .1 Règlements/législation en matière de sécurité, de santé et de l'environnement, spécifiques aux substances ou mélanges

- Non classifié comme dangereux pour l'approvisionnement

### 15 .2 Évaluation de la sécurité des produits chimiques

Non applicable

---

## 16 Autres informations

Texte des codes d'expressions H utilisés dans cette fiche technique de sécurité :- H228: Matière solide inflammable.; H302: Nocif en cas d'ingestion.; H400: Très toxique pour les organismes aquatiques.; H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme..